

# AVIS PUBLIC

---

## Séance extraordinaire

---

### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

Est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, avis public qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal se tiendra :

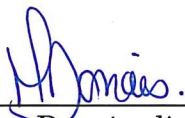
**Le lundi 12 juin 2023 à 19 h  
à la salle du Conseil située au  
1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire**

Les sujets suivants seront pris en considération :

- |   |
|---|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. Acceptation de l'ordre du jour</li><li>2. Règlement numéro 2023-293 décrétant une dépense de 5 640 000 \$ et un emprunt de 5 640 000 \$ pour la construction d'un espace multifonction – adoption</li><li>3. Date de la tenue du registre</li><li>4. Levée de la séance extraordinaire</li></ol> |
|---|

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal.

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de juin 2023.



Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nadia Fankhauser, adjointe à l'administration et à l'urbanisme de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire, domiciliée à Mont-Saint-Grégoire, atteste avoir publié, sous mon serment d'office, l'avis public ci-joint relatif à la séance extraordinaire du 12 juin 2023

en l'affichant au bureau municipal, à l'église et à l'adresse concernée le 6 juin 2023, entre 16h40 et 17h.

En foi de quoi, j'ai signé à Mont-Saint-Grégoire, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de juin 2023.



Nadia Fankhauser

Adjointe à l'administration et à l'urbanisme